



Le Plateau-Mont-Royal se dote d'un espace naturel protégé : le Champ des Possibles

Montréal, le 22 mai 2013 – L'arrondissement du Plateau-Mont-Royal a signé une entente de partenariat avec les Amis du Champ des Possibles pour la valorisation de l'ancien terrain industriel, désigné espace naturel. Possession de la Ville, cet espace vert jadis voué au développement est désormais protégé à perpétuité par un changement de zonage. L'organisme citoyen qui a mené la bataille pour la reconnaissance du Champ des Possibles est chargé de sa cogestion.

« Depuis un quart de siècle déjà, Montréal rêve de se doter d'une trame verte et bleue; des corridors reliant parcs et grands espaces naturels, à la fois pour le bonheur des humains et la survie des espèces qui y trouvent refuge. Partie intégrante de l'écosystème de la voie ferrée qui traverse l'île, le Champ des Possibles constitue un jalon de cette trame métropolitaine en devenir. Les citoyens l'ont reconnu, et l'arrondissement s'est mobilisé pour le conserver et le valoriser », a expliqué Luc Ferrandez.

En plus d'en protéger la biodiversité, les Amis ont le mandat d'y déployer des activités d'éducation, d'animation et de conservation.

« La notion de biodiversité en milieu urbain et l'idée de cogestion d'un espace public sont deux concepts innovateurs. Il est réjouissant que les élus et les fonctionnaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal aient soutenu les initiatives citoyennes proposées au cours des dernières années. C'est un grand jour pour tous ceux et celles qui y ont cru! » a mentionné Benoit Delage, président du conseil d'administration des Amis du Champ des Possibles.

« Rappelons qu'en novembre dernier un accord historique est venu pérenniser la présence d'ateliers d'artistes dans le secteur. Voici maintenant une deuxième entente avant-gardiste qui trouve sa source dans les préoccupations du milieu. Les deux événements témoignent de l'engagement, mais aussi de l'imagination de nos résidents », a ajouté le conseiller d'arrondissement du Mile End, Richard Ryan.

L'entente entre l'arrondissement et l'organisme à but non lucratif (OBNL) fera du Champ des Possibles un lieu unique d'expérimentations novatrices en matière de développement durable et de pratiques liées à la préservation du caractère historique et naturel du milieu.

Avec ses 14 171 m², le Champ des Possibles occupe près de deux fois la superficie d'un terrain de soccer. « Qui aurait cru qu'il restait de la place au milieu de notre intense activité urbaine pour de nouveaux espaces verts? Que l'annonce soit faite en cette Journée internationale de la biodiversité est particulièrement significatif », a conclu Luc Ferrandez.

-30-

Source : Le Plateau-Mont-Royal